

Concours – « LASER GAME EVOLUTION – Plus de 100 000 cadeaux à gagner »

Règlement officiel

AUCUN ACHAT REQUIS. VOS CHANCES DE GAGNER N'AUGMENTERONT PAS SI VOUS EFFECTUEZ UN ACHAT OU UN PAIEMENT QUELCONQUE. LES PARTICIPANTS DEVRONT RÉPONDRE À UNE QUESTION À UNE DEVINETTE AVANT D'ÊTRE DÉCLARÉS GAGNANTS.

1. Organisateur

L'organisateur du Concours « LASER GAME EVOLUTION – Plus de 100 000 cadeaux à gagner » (le « **Concours** ») est Laser Évolution Canada Inc., ayant son siège social au 4497 boul. Guillaume-Couture, Lévis (Québec) G6W 6M9 (l'« **Organisateur** »).

2. Éligibilité

Seuls les résidents légaux du Canada (à l'exception du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut) ayant au moins treize (13) au moment de leur participation sont éligibles à participer au Concours. L'Organisateur et ses entités liées, ses sous-traitants, ses mandataires ou ses représentants impliqués dans l'organisation du Concours ou la fourniture d'un Prix (tel que défini ci-dessous), ainsi que leurs employés et quiconque domicilié à la même adresse que les personnes ci-haut mentionnées ne peuvent participer au Concours. Les agences de publicité et de promotion de même que toute autre personne impliquée dans le développement, la production ou la distribution de matériel relatif à ce Concours sont considérées être des sous-traitants de l'Organisateur.

Aux fins du Concours, l'Organisateur peut à tout moment exiger la preuve de l'identité ou de l'éligibilité de toute personne participant au Concours (le « **Participant** »). Le Participant qui ne fournit pas de preuve dans les cinq (5) jours suivant une telle demande de l'Organisateur peut être disqualifié, à la seule discrétion de l'Organisateur. Tous les renseignements fournis à l'Organisateur par le Participant doivent être véridiques, exacts et complets. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier tout Participant dont la participation est reçue hors de la Période du Concours (tel que cette expression est définie ci-dessous), ou contient des renseignements faux, inexacts ou incomplets.

3. Échéancier

Le Concours débute le 15 janvier 2024 à 00h00 (Minuit), heure de l'Est (« **HE** ») et se termine le 15 décembre 2024 à 23h59 (la « **Période du Concours** ») L'ordinateur de l'Organisateur sert de chronomètre officiel aux fins du Concours.

4. Acceptation du Règlement

En participant au Concours et en soumettant le formulaire, le Participant convient d'être entièrement et inconditionnellement lié par le présent Règlement officiel du Concours (le « **Règlement** ») et par les conditions générales de vente de l'Organisateur, disponibles à l'adresse suivante : <https://lasergame-evolution.ca/concepts/nos-10-ans/> et il déclare et garantit qu'il ou elle répond aux exigences d'éligibilité énoncées aux présentes. TOUTE CONTRAVENTION AU PRÉSENT RÈGLEMENT OU AUX CONDITIONS D'UTILISATION PAR TOUT PARTICIPANT ENTRAÎNERA SA DISQUALIFICATION ET TOUS LES PRIVILÈGES (INCLUANT CEUX À TITRE DE GAGNANT, SI APPLICABLE) SERONT IMMÉDIATEMENT RÉVOQUÉS ET ANNULÉS.

5. Comment participer

Aucun achat n'est requis pour participer au Concours. Pour participer au Concours, le Participant doit gratter le billet de concours qui lui est remis lors de sa visite au point de service Laser Game Évolution.

En participant au Concours, le Participant accepte que sa participation devienne la propriété de l'Organisateur et que la contribution du Participant ne sera pas nécessairement reconnue par l'Organisateur. En participant au Concours, chacun des Participants octroie à l'Organisateur une licence

mondiale, non-exclusive, perpétuelle, irrévocable et sans redevances de publier, adapter, modifier, effectuer des œuvres dérivées et/ou utiliser autrement la participation de toute manière, incluant les droits d'auteur, et ce, pour tout média actuellement connu ou développé ultérieurement. De plus, en participant au Concours, le Participant renonce à tous les droits moraux qu'il peut détenir dans sa participation, le tout en faveur de l'Organisateur.

6. Limites

Un Participant ne peut recevoir plus d'un coupon de participation par jour lors d'une même visite au point de service de Laser Game Évolution au cours de la Période de Concours. Toute tentative d'un Participant d'obtenir plus que le nombre maximum de participations, annulera toutes les participations de ce Participant au Concours et ce Participant sera disqualifié. Il n'est pas possible de nommer un mandataire pour les fins de ce Concours. L'utilisation de quelque système automatisé que ce soit pour participer au Concours est prohibée et entraînera une disqualification du Participant. Toute personne manipulant le processus de participation ou la tenue du Concours, ou encore agissant en contravention au Règlement du présent Concours ou de tout autre promotion, ou encore agissant de façon déloyale ou perturbatrice sera disqualifiée du Concours. À moins que cela ne découle du fait de l'Organisateur ou de son représentant, ni l'Organisateur ni l'une ou l'autre de ses filiales ni aucun de leurs représentants ne seront responsables pour une participation qui serait perdue, reçue en retard, incomplète, invalide, inintelligible ou transmise au mauvais endroit, lesquelles seront disqualifiées.

7. Prix

Il y a 300 000 prix à gagner (les « **Prix** ») par l'entremise de 100 840 billets gagnant et 199 160 billets perdants. La valeur des prix individuels se situe entre 0\$ et 4000\$. L'Organisateur se réserve le droit de substituer le Prix par un prix de valeur égale ou supérieure si le Prix devait devenir indisponible pour quelque raison que ce soit. Les taxes et les frais applicables à la réception ou à l'utilisation du Prix, le cas échéant, sont de la responsabilité du Participant.

Dix 30			
Description du Prix et valeur unitaire		Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
1	1 gourde métal gratuite	11	165\$
2	1 casquette gratuite	9	225\$
3	1 lanière gratuite	20	30\$
4	1 tuque gratuite	26	520\$
5	1 serviette LGE	23	276\$
6	Cartes cadeaux de 15\$	22	330\$
7	Carte cadeaux de 20\$	220	4400\$
8	PIZZÉRIA N 900 NAPOLITAINE DIX30 1 carte cadeau de 10\$	14	140\$
9	NINJA FACTORY Brossard 1 carte cadeau de 100\$	2	200\$
10	CLIP N CLIMP Brossard 1 admission générale 18\$	14	252\$
11	CINÉPLEX Brossard 1 admission générale 11,99\$	20	239.80\$

Dix 30

	Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
12	CINÉPLEX Brossard 1 pop-corn 7,69\$	10	76.90\$
13	Chocolaterie LÉONIDAS Brossard 1 carte cadeau de 50\$	6	300\$
14	UNIVERS TOUTOU Brossard 1 carte cadeau de 51\$	5	255\$
15	OASIS SURF Brossard 1 carte cadeau de 30mns de surf, valeur 49,99\$	10	49.99\$
16	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 10\$	5	50\$
17	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 20\$	5	100\$
18	1 canette de Montellier	220	330\$
19	1 Slush Puppie Ticket	198	594\$
20	- 20% Défi Évasion chez soi	220	
21	-15% bijouterie The Lady Lotus	220	
22	1 partie gratuite LGE	2640	31680\$
23	2 pour 1 LGE	5280	47520\$
24	1 an de Laser Game Évolution	18	72000\$
25	Roue de la chance	12980	

Lévis

	Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
1	1 gourde métal gratuite	7	105\$
2	1 casquette gratuite	5	125\$
3	1 lanière gratuite	12	18\$
4	1 tuque gratuite	16	320\$
5	1 serviette LGE	14	168\$
6	Cartes cadeaux de 15\$	13	195\$
7	Carte cadeaux de 20\$	130	2600\$

Lévis

Lévis		
Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
8 CROSSFIT LÉVIS 1 carte de 5 essais gratuits valeur 125\$	60	7500\$
9 CROSSFIT LÉVIS 1 mois gratuit 69,99\$	5	349.95\$
10 CROSSFIT LÉVIS 1 coupon rabais de 20% sur 1 carte de 10 séances	20	
11 CROSSFIT LÉVIS 1 coupon rabais de 25% sur 1 carte de 10 séances	10	
12 CROSSFIT LÉVIS 1 coupon rabais de 30% sur 1 carte de 10 séances	5	
13 GLADIUS ÉDITION 1 jeu "Perds pas ta paire" 19,99\$	3	59.97\$
14 GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 10\$	3	30\$
15 GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 20\$	3	60\$
16 1 canette de Montellier	130	195\$
17 1 Slush Puppie Ticket	117	351\$
18 - 20% Défi Évasion chez soi	130	
19 -15% bijouterie The Lady Lotus	130	
20 1 partie gratuite LGE	1560	18720\$
21 2 pour 1 LGE	3120	28080\$
22 1 an de Laser Game Évolution	11	44000\$
23 Roue de la chance	7670	

Marché Central

Marché Central		
Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
1 1 gourde métal gratuite	7	105\$
2 1 casquette gratuite	5	125\$
3 1 lanière gratuite	12	18\$
4 1 tuque gratuite	16	320\$
5 1 serviette LGE	14	168\$

Marché Central

	Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
6	Cartes cadeaux de 15\$	13	195\$
7	Carte cadeaux de 20\$	130	2600\$
8	GLADIUS ÉDITION 1 jeu "Perds pas ta paire" 19,99\$	3	59.97\$
9	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 10\$	3	30\$
10	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 20\$	3	60\$
11	1 canette de Montellier	130	195\$
12	1 Slush Puppie Ticket	117	351\$
13	- 20% Défi Évasion chez soi	130	
14	-15% bijouterie The Lady Lotus	130	
15	1 partie gratuite LGE	1560	18720\$
16	2 pour 1 LGE	3120	28080\$
17	1 an de Laser Game Évolution	11	44000\$
18	Roue de la chance	7670	

Sainte-Catherine

	Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
1	1 gourde métal gratuite	7	105\$
2	1 casquette gratuite	5	125\$
3	1 lanière gratuite	12	18\$
4	1 tuque gratuite	17	340\$
5	1 serviette LGE	15	180\$
6	Cartes cadeaux de 15\$	14	210\$
7	Carte cadeaux de 20\$	140	2800\$
8	1 sac DESJARDINS valeur 100\$	1	100\$
9	GLADIUS ÉDITION 1 jeu "Perds pas ta paire" 19,99\$	4	79.96\$

Sainte-Catherine

	Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
10	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 10\$	4	40\$
11	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 20\$	4	80\$
12	1 canette de Montellier	140	210\$
13	1 Slush Puppie Ticket	126	378\$
14	- 20% Défi Évasion chez soi	140	
15	-15% bijouterie The Lady Lotus	140	
16	1 partie gratuite LGE	1680	20160\$
17	2 pour 1 LGE	3360	30240\$
18	1 an de Laser Game Évolution	12	48000\$
19	Roue de la chance	8260	

Sherbrooke

	Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
1	1 gourde métal gratuite	3	45\$
2	1 casquette gratuite	2	50\$
3	1 lanière gratuite	5	7.5\$
4	1 tuque gratuite	7	140\$
5	1 serviette LGE	6	72\$
6	Cartes cadeaux de 15\$	6	90\$
7	Carte cadeaux de 20\$	60	1200\$
8	1 sac DESJARDINS valeur 100\$	1	100\$
9	GLADIUS ÉDITION 1 jeu "Perds pas ta paire" 19,99\$	3	59.97\$
10	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 10\$	2	20\$
11	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 20\$	2	40\$

Sherbrooke

	Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
12	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 200 \$	1	200\$
13	1 canette de Montellier	60	90\$
14	1 Slush Puppie Ticket	54	162\$
15	- 20% Défi Évasion chez soi	60	
16	-15% bijouterie The Lady Lotus	60	
17	1 partie gratuite LGE	720	8640\$
18	2 pour 1 LGE	1440	12960\$
19	1 an de Laser Game Évolution	5	20000\$
20	Roue de la chance	3540	

Sainte-Foy - Adultes

	Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
1	1 gourde métal gratuite	2	30\$
2	1 casquette gratuite	1	25\$
3	1 lanière gratuite	3	4.5\$
4	1 tuque gratuite	4	80\$
5	1 serviette LGE	4	48\$
6	Cartes cadeaux de 15\$	4	60\$
7	Carte cadeaux de 20\$	36	720\$
8	Microbrasserie GRIENDEL 1 carte cadeau de 15\$	50	750\$
9	GLADIUS ÉDITION 1 jeu "Perds pas ta paire" 19,99\$	1	19.99\$
10	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 10\$	1	10\$
11	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 20\$	1	20\$
12	1 canette de Montellier	36	54\$
13	1 Slush Puppie Ticket	32	96\$

Sainte-Foy - Adultes

Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
14 - 20% Défi Évasion chez soi	36	
15 -15% bijouterie The Lady Lotus	36	
16 1 partie gratuite LGE	432	5184\$
17 2 pour 1 LGE	864	7776\$
18 1 an de Laser Game Évolution	3	12000\$
19 Roue de la chance	2124	

Sainte-Foy - Enfants

Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
1 1 gourde métal gratuite	7	105\$
2 1 casquette gratuite	6	150\$
3 1 lanière gratuite	13	19.5\$
4 1 tuque gratuite	18	360\$
5 1 serviette LGE	15	180\$
6 Cartes cadeaux de 15\$	14	210\$
7 Carte cadeaux de 20\$	144	2880\$
8 GLADIUS ÉDITION 1 jeu "Perds pas ta paire" 19,99\$	3	59.97\$
GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 10\$	4	40\$
9 GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 20\$	4	80\$
10 1 canette de Montellier	144	216\$
11 1 Slush Puppie Ticket	130	390\$
12 - 20% Défi Évasion chez soi	144	
13 -15% bijouterie The Lady Lotus	144	
14 1 partie gratuite LGE	1728	20736\$
15 2 pour 1 LGE	3456	31104\$
16 1 an de Laser Game Évolution	12	48000\$

Sainte-Foy - Enfants

Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
17 Roue de la chance	8496	

Vanier - Adultes

Description du Prix et valeur unitaire	Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
1 1 gourde métal gratuite	2	30\$
2 1 casquette gratuite	1	25\$
3 1 lanière gratuite	3	4.5\$
4 1 tuque gratuite	4	80\$
5 1 serviette LGE	3	36\$
6 Cartes cadeaux de 15\$	3	45\$
7 Carte cadeaux de 20\$	34	680\$
8 Microbrasserie GRIENDEL 1 carte cadeau de 15\$	50	750\$
9 GLADIUS ÉDITION 1 jeu "Perds pas ta paire" 19,99\$	1	19.99\$
10 GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 10\$	1	10\$
11 GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 20\$	1	20\$
12 1 canette de Montellier	34	51\$
13 1 Slush Puppie Ticket	31	93\$
14 -20% Défi Évasion chez soi	34	
15 -15% bijouterie The Lady Lotus	34	
16 1 partie gratuite LGE	408	4896\$
17 2 pour 1 LGE	816	7344\$
18 1 an de Laser Game Évolution	3	12000\$
19 Roue de la chance	2006	

Vanier - Enfants

Description du Prix et valeur unitaire		Nombre de Prix disponibles	Valeur globale approximative des prix
1	1 gourde métal gratuite	6	90\$
2	1 casquette gratuite	6	150\$
3	1 lanière gratuite	12	18\$
4	1 tuque gratuite	16	320\$
5	1 serviette LGE	14	168\$
6	Cartes cadeaux de 15\$	14	210\$
7	Carte cadeaux de 20\$	136	2720\$
8	GLADIUS ÉDITION 1 jeu "Perds pas ta paire" 19,99\$	2	39.98\$
9	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 10\$	2	20\$
10	GLADIUS ÉDITION 1 code promo en ligne de 20\$	2	40\$
11	1 canette de Montellier	136	204\$
12	1 Slush Puppie Ticket	122	366\$
13	- 20% Défi Évasion chez soi	136	
14	-15% bijouterie The Lady Lotus	136	
15	1 partie gratuite LGE	1632	19584\$
16	2 pour 1 LGE	3264	29376\$
17	1 an de Laser Game Évolution	12	48000\$
18	Roue de la chance	8024	

8. Attribution des Prix

Afin d'être déclaré gagnant, tout Participant sélectionné doit :

- i. avoir accepté le Prix, tel que décrit au présent Règlement. Le Participant sélectionné ne pourra pas demander que le Prix soit transféré à une autre personne, substitué à un autre prix ou d'autres biens ou services ou échangé en totalité ou en partie contre une somme d'argent ou toute autre forme de compensation ;
- ii. avoir accepté le présent Règlement;
- iii. répondre correctement à une devinette qui se retrouvera sur le formulaire ou que lui communiquera oralement l'Organisateur. Une mauvaise réponse entraînera la disqualification du Participant.

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent Règlement ou d'accepter son Prix, le Participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, l'Organisateur pourra choisir de ne pas remettre le Prix ou, si le temps le lui permet, procéder à la sélection d'un autre Participant qui devra se soumettre à la procédure prévue au présent article 9 jusqu'à ce qu'un Participant soit déclaré gagnant de ce Prix, en conformité avec le présent Règlement.

9. Remise du prix

Dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivants la réception du Formulaire dûment rempli et signé et de la bonne réponse à la devinette, l'Organisateur communiquera avec chaque gagnant d'un Prix afin de prendre les dispositions requises liées à la remise des Prix aux gagnants. Cette remise des Prix se fera sur place ou par la poste ou selon toute autre méthode convenue entre le gagnant et l'Organisateur.

10. Refus du prix

Le refus d'un Participant d'accepter un Prix en tout ou en partie libère l'Organisateur de toutes obligations reliées à l'attribution du Prix ou d'une partie du Prix à ce Participant ou à tout autre Participant.

11. Publicité

La participation au Concours constitue le consentement du Participant à l'utilisation, par l'Organisateur et ses mandataires, de son nom, son image, sa photographie, sa voix, ses opinions et/ou sa ville de résidence à des fins de promotion dans tout média, dans le monde entier, sans paiement ou considération supplémentaire, à moins que la loi ne l'interdise.

12. Clauses générales

Le Concours est assujéti à toutes les lois et tous les règlements applicables dans la province de Québec. L'Organisateur se réserve le droit, avec l'autorisation de la Régie des alcools, des courses et des jeux, ou de toute autre autorité gouvernementale ayant juridiction, lorsque requis, d'annuler, de suspendre et/ou de modifier le Concours, ou toute partie de celui-ci, pour un cas de force majeure, si une fraude, une défaillance technique, une erreur humaine ou toute autre circonstance met en péril l'équité, l'intégrité ou le bon fonctionnement du Concours, si le Concours ne peut se dérouler de la manière initialement prévue ou s'il est nécessaire de le faire afin d'assurer la conformité avec la législation fédérale, provinciale ou municipale applicable ou avec les politiques d'une entité ayant compétence sur l'Organisateur ou le Concours. Sans limiter ce qui précède, toute participation qui survient après que le système ait fait défaut pour quelque raison que ce soit est réputée être une participation non admissible, est nulle et ne donnera droit à aucun Prix. L'Organisateur ne sera pas tenu responsable si un événement entraîne l'annulation du Concours ou si d'autres facteurs sur lesquels l'Organisateur ne peut raisonnablement exercer de contrôle font en sorte que le Concours ne peut être complété, en tout ou en partie. Toute tentative par une personne de délibérément compromettre le fonctionnement légitime du Concours peut constituer une infraction au droit civil ou criminel, et, advenant une telle tentative, l'Organisateur se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts à cette personne dans la pleine mesure permise par la loi. L'omission de l'Organisateur de faire respecter une modalité du présent Règlement ne constitue pas une renonciation à cette disposition.

13. Exonération de responsabilité

En participant au Concours, le Participant : A) convient d'exonérer de toute responsabilité l'Organisateur, ses sociétés affiliées, de même que leurs fournisseurs, leurs distributeurs, leurs agences de publicité ou de promotion respectives ainsi que chacun de leurs dirigeants, administrateurs, employés et mandataires (collectivement, les «**Parties exonérées**») en ce qui concerne toute réclamation ou toute cause d'action, y compris, mais sans s'y limiter, les lésions corporelles, le décès, les dommages à la propriété ou sa destruction qui découlent directement ou indirectement de la participation au Concours ou de la réception ou de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation d'un Prix, sauf s'il s'agit d'une conséquence du fait de l'Organisateur ou de son représentant; et B) promet de compenser entièrement les Parties exonérées pour toute réclamation faite par des tiers en raison de la participation du Participant au présent Concours, y compris, mais sans s'y limiter, celles qui découlent d'une faute du Participant.

14. Limitations de responsabilité

À moins qu'il ne s'agisse d'une conséquence du fait de l'Organisateur ou de son représentant, les Parties exonérées ne seront pas responsables pour : i) tout renseignement incorrect ou inexact, qu'il soit attribuable au Participant, à des erreurs d'impression, à l'équipement ou à la programmation associés au Concours ou utilisés dans le cadre de celui-ci; ii) les problèmes techniques, de quelque nature qu'ils soient, y compris mais ne se limitant pas au mauvais fonctionnement, aux interruptions ou aux déconnexions des lignes téléphoniques, du matériel électronique ou des logiciels; iii) l'intervention humaine non autorisée dans toute partie du processus de participation ou du Concours; iv) les erreurs techniques ou humaines pouvant se produire dans le cadre de l'administration du Concours ou le traitement des participations; v) toutes blessures ou tous dommages aux personnes ou aux biens pouvant être causés, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par la participation du Participant au Concours ou dans le cadre de la réception ou l'utilisation d'un Prix.

15. Différends (Québec)

Au Québec seulement. Pour les Participants du Québec seulement, un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

16. Différends

Sous réserve de l'article 15, le Participant convient de ce qui suit : i) tout différend, toute réclamation et toute cause d'action découlant du présent Concours ou de l'octroi de tout prix ou y étant lié doit être résolu par les tribunaux de la province de Québec; ii) toute réclamation, tout jugement et toute condamnation doit être limité aux frais remboursables réellement engagés, y compris les coûts associés uniquement à une participation au Concours, mais ne comprenant en aucun cas les frais d'avocats; et iii) le Participant ne pourra, en aucune circonstance, obtenir une condamnation pour dommages indirects, incidents ou consécutifs ou tout autre dommage autre que pour ses frais remboursables réellement engagés, et il renonce par les présentes à tous ses droits de réclamer de tels dommages, et à tout droit de multiplier ou d'accroître les dommages de toute autre manière. La validité, l'interprétation et le caractère exécutoire du présent Règlement ou les droits et les obligations du Participant et de l'Organisateur relativement au Concours sont régis par les lois de la province de Québec et les lois fédérales du Canada qui y sont applicables et interprétés conformément à celles-ci, sans donner effet à toute règle relative aux conflits de lois (qu'il s'agisse des lois de la province de Québec ou de toute autre juridiction), qui entraînerait l'application de lois de toute autre juridiction. Si l'une des dispositions du présent Règlement est déclarée invalide ou inexécutoire, toutes les dispositions restantes des présentes demeureront pleinement en vigueur.

17. Renseignements personnels du Participant

Les renseignements recueillis des Participants, s'il y a lieu, sont régis par la Politique de confidentialité de l'Organisateur (<https://lasergame-evolution.ca/politique-de-confidentialite/>). En participant au présent Concours, le Participant permet à l'Organisateur d'utiliser les renseignements personnels qu'il fournit aux fins de l'administration du Concours et de l'octroi des Prix. Le courriel du Participant transmis dans le formulaire de participation sera utilisé aux fins du Concours et, si le Participant y consent expressément, afin de lui faire parvenir des nouvelles, des promotions ou des infolettres liées aux activités de l'Organisateur.

18. Propriété intellectuelle

Toute la propriété intellectuelle et tout le matériel promotionnel, les sites Web et les codes sources sont la propriété de l'Organisateur et les entités lui étant liées. Tous droits réservés. L'utilisation non autorisée ou la copie de tout matériel visé par un droit d'auteur ou d'une marque de commerce sans le consentement écrit exprès de son propriétaire est strictement interdit. Laser Game Canada est une marque de commerce enregistrée qui est la propriété de LF, LLC, une entité liée à Laser Game.

19. Accès au Règlement

La version la plus récente du présent Règlement est disponible en ligne à l'adresse suivant : <https://lasergame-evolution.ca/concepts/nos-10-ans>.

20. Langue

En cas d'incompatibilité entre les versions anglaises et françaises du présent Règlement, la version anglaise aura préséance. En cas d'incompatibilité entre la version imprimée du présent Règlement et la version accessible en ligne sur le site Web de l'Organisateur, le Règlement accessible sur le site Web de l'Organisateur prévaudra.